

Avis de constitution

SOCIETE « INNOMAT CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Yopougon, marché bagnon, vers
carrefour antenne, Ilot 104, Lot 1242 section CK, parcelle
174 06 BP 196 Abidjan 06., Lot 1242, Ilot 104

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2025 , et
enregistrés au CEPICI le 09/07/2025, il a été constitué une SARL aux
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INNOMAT CONSTRUCTION »

Objet : La société a pour objet en cote d'ivoire et a
l'étranger :

- BTP
- ACTIVITES DE CONSTRUCTION
- VENTE DE MATERIELS DE CONSTRUCTION

Et pour la réalisation de l'objet social:

-L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux

-La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

-La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

-Et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilière, se rapportant
directement a l'objet social ou pouvant en faciliter
l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, marché bagnon, vers
carrefour antenne, Ilot 104, Lot 1242 section CK, parcelle

174 06 BP 196 Abidjan 06., Lot 1242, Ilot 104

Dirigeant(s) Mlle KOUAKOU AMOIN ARLETTE PATRICIA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03841 du 13/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49351/GTCA/RC/2025 du 13/08/2025

